

L'AN 2030 «...» LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU QUÉBEC

PROJET LIBERTÉ- NATION

POLITIQUE FICTION ?

Synopsis

Me Guy Bertrand

Plan d'affaires sommaire - étude de besoins

Question : Peut-on justifier le produit, identifié comme la **République fédérale du Québec**?

Réponse : Oui. Par un plan d'affaires sommaire qui devra être complété par de multiples spécialistes ou experts.

Ce Plan d'affaires comprend sommairement quelques pistes pour :

- **Une étude de besoins;**
- **Une étude de marché;**
- **Une étude de faisabilité :**

 Juridique
 Économique
 Financière
 Politique

- **Une étude d'impacts;**
- **Une étude d'opportunité;**

A. Étude de besoins

Question : Est-ce que le produit québécois (RFQ) est nécessaire alors qu'on a le produit canadien (la Province canadienne du Québec) que l'on utilise déjà depuis 1867 et qui semble faire l'affaire?

Réponse : Oui, parce que la **République fédérale du Québec** répondra à des nécessités et à des besoins importants et essentiels pour la Nation québécoise, besoins auxquels la Province canadienne du Québec ne pourra jamais répondre;

- Ces besoins sont inhérents et intrinsèques à toute nation libre, moderne et prospère, ou, qui aspire, du moins, à ces nobles buts;

1. Besoins régionaux

- Une nation libre et moderne doit pouvoir :
 - permettre à ses régions d'obtenir tous les leviers politiques et économiques nécessaires pour assurer leur plein développement;
 - accorder à ses régions l'autonomie gouvernementale nécessaire pour modeler leur avenir selon leurs spécificités propres;

 - créer de véritables États régionaux autonomes avec pleins pouvoirs en matière:
 - ❖ de taxation;
 - ❖ d'imposition;
 - ❖ de perception sur les redevances provenant des ressources naturelles;

 - partager ses compétences avec les gouvernements régionaux;
 - faire des paiements de péréquation;

2. Besoins fondamentaux

- Une nation doit pouvoir aspirer à sa pleine liberté, modernité et prospérité;
- Une nation libre doit pouvoir assurer sa pérennité;

Voir *Guide d'accès à l'indépendance Pour la survie du Québec français*
Auteur : Me Guy Bertrand, 2007, Les éditions Quebecor

3. Besoins culturels

- Une nation libre doit avoir le droit de promouvoir le maintien et la valorisation de sa culture dominante ou commune à laquelle viennent se greffer d'autres cultures pour l'enrichir et non la combattre, notamment, par une sorte de bilinguisme institutionnel;

4. Besoins en matière d'immigration

- Une nation libre et moderne doit pouvoir contrôler son immigration et choisir le modèle d'intégration de ses nouveaux arrivants notamment par l'interculturalisme et la laïcité;
- Une nation libre n'a pas à se faire imposer le multiculturalisme, comme c'est le cas actuellement au Québec;

5. *Besoins internationaux*

- Une nation libre et moderne doit avoir la reconnaissance internationale et, en conséquence:
 - être membre de l'ONU, de l'OIT, de l'UNESCO etc..
- Une nation libre et moderne doit pouvoir participer aux Jeux olympiques et aux compétitions internationales sous les couleurs de son drapeau;

6. *Besoins politiques et économiques*

- Une nation libre et moderne doit pouvoir :
 - percevoir tous ses impôts;
 - adopter toutes ses lois;
 - signer tous ses traités;
 - contrôler tous ses pouvoirs politiques, juridiques, économiques et financiers;
 - contrôler ses importations et ses exportations, sa monnaie, son crédit et sa fiscalité;

7. *Besoins constitutionnels*

- Une nation libre et moderne doit pouvoir :
 - adopter librement une constitution conforme à ses propres besoins, notamment, pour accorder l'autonomie gouvernementale à ses régions;
 - abolir une monarchie constitutionnelle;
 - accorder l'autonomie gouvernementale à ses peuples autochtones;

8. *Pour combler ces besoins il faut un pays*

- Pour répondre à tous ces besoins, une nation libre et moderne doit avoir le statut de pays;
- Ce statut permet à une nation, libre et moderne, de partager une partie de sa souveraineté, si tel est son choix, avec d'autres nations souveraines ou indépendantes;
- La **République fédérale du Québec** (le Pays Québécois) pourra ainsi répondre à tous les besoins des régions et de la Nation québécoise;

Fait à Québec ce 15 octobre 2014

Me Guy Bertrand, avocat

250, Grande Allée Ouest, bureau 801

Québec (Québec) G1R 2H4

Téléphone : (418) 683-8585

Télécopieur : (418) 614-1458

gbertrand@guybertrandavocats.com